



**NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R28-2026-098

PUBLIÉ LE 5 MAI 2026

# Sommaire

## **EPF Normandie / DIF Pôle foncier**

R28-2026-05-05-00001 - Délégation de signature - LE HAVRE  
HAMZAOUI - Mme A.GIRARD (1 page)

Page 3

EPF Normandie

R28-2026-05-05-00001

Délégation de signature - LE HAVRE HAMZAOUI -  
Mme A.GIRARD

**DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE  
DU DIRECTEUR GENERAL A MADAME AGNES GIRARD**

**Le Directeur Général de l'Etablissement public foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,**

Vu le Décret n°68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement public foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, notamment son article 13, et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015 nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1er janvier 2021,

Vu l'arrêté en date du 31 décembre 2025 de Monsieur le Ministre de la ville et du logement portant nomination de Monsieur Gilles GAL, par intérim directeur général de l'établissement public foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2026,

Vu l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n° 2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L. 321-11 et R. 321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la convention d'intervention signée entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et la Communauté Urbaine le Havre Seine Métropole le 25 mars 2025, après décision du Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie du 3 mars 2025 et délibération de la Collectivité le 21 novembre 2024,

Considérant le projet d'acte de vente établi par la SELAS « Samuel MSICA et Nathalie BLONDEL », titulaire d'un Office Notarial au HAVRE (Seine-Maritime), avec la participation de Maître François GILLOT, notaire au HAVRE (Seine-Maritime), représentant l'EPF Normandie, ayant reçu l'accord écrit de l'Etablissement Public Foncier Normandie,

**Décide :**

**Article 1er :** Délégation de signature est donnée à Madame Agnès GIRARD, Chargée d'opérations foncières à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par l'étude susmentionnée, par lequel cet établissement procède à l'acquisition auprès de Monsieur Mohamed HAMZAoui, des lots numéros 1, 8 et 22, dépendant de l'immeuble en copropriété cadastré section DC numéro 585, situé au HAVRE, 296 Rue Aristide Briand et Rue Cassard, pour une contenance de 1a 47ca. Il est précisé que la parcelle cadastrée section DC n° 585 provient de la division de la parcelle cadastrée section DC n° 549.

Moyennant le prix de **CENT DOUZE MILLE EUROS (112.000 €)**, en valeur libre, qui sera réglé entre les mains de Maître François GILLOT, Notaire représentant l'EPF, à charge de le reverser sur le compte de l'étude susmentionnée, sans attendre l'accomplissement des formalités de la publicité foncière et au plus tard dans les quinze jours de la réception d'une copie de l'acte signé ;

**Article 2 :** La présente décision sera notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Fait à Rouen, le 04/05/2026  
Le Directeur Général par intérim,

Notifiée à Rouen, le 05/05/2026  
à Madame Prénom Agnès GIRARD,  
Bon pour accord,

Signé le 04/05/2026  
Gilles GAL



✓ Certifié par  yousign

Signé le 05/05/2026  
Agnès GIRARD



✓ Certifié par  yousign